

## PROJET DU PARC ÉOLIEN MRC Pierre-De Saurel

310 P  NP  DM23

Projet de parc éolien communautaire  
Pierre-De Saurel

### MÉMOIRE ORALE PRÉSENTÉ PAR :

6211-24-073

Gilles Bellerose

### Séance tenue par le BAPE le 17-06-2014 à Yamaska

Contrairement à certaines apparences et en tant que citoyen, je ne m'oppose pas au concept d'éolienne qui est un des moyens d'utilisation des énergies douces. Aussi, je dois dissiper tout malentendu concernant l'on-dit « du pas dans ma cour », ce n'est pas ma formule en ce qui me concerne actuellement.

Une fois ces préceptes bien clairement expliqués, voici le fond de ma pensée en ce qui a trait cette fois-ci mon opinion sur le projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire de notre MRC. Donc je dois affirmer que je m'oppose au projet actuel concernant l'implantation d'éoliennes sur le territoire couvert par la MRC Pierre-de-Saurel. Au cours de mon exposé, je dois vous dire que je vais procéder souvent par métaphore afin de bien expliquer le fond de ma pensée. Voici, ce qui suit, les raisons de mon opposition.

**A) Je m'oppose au projet d'implantation d'éoliennes de la MRC** parce que, actuellement, les promoteurs du projet, pour des raisons de profits, ont l'air à vouloir ignorer l'importance de la protection environnementale. Les connaissances scientifiques à la base de la protection environnementale sont issues de sciences biologiques basées sur des études en écologie entre autres. Le mot **écologie** vient de deux mots grecs, **éco** qui veut dire **maison** et **logos** qui veut dire **étude**.

Aujourd'hui, nos maisons sont multifonctionnelles i.e. contiennent plusieurs pièces ayant des fonctions variées. Donc on peut y trouver une cuisine, chambre(s) à coucher, salle de bain, salon, etc. Vrai que nous pouvons dormir dans toutes ces pièces. Mais il est bien plus de santé, conviviale et confortable de dormir dans une chambre à coucher. On ne fait pas à manger dans une salle de bain. On ne prend pas sa douche dans une cuisine. Ainsi vont les choses. Donc, en conclusion et suite au proverbe, **chaque chose à sa place**, ce que je veux dire c'est que nous ne pouvons pas faire des choses n'importe où n'importe quand n'importe comment. Bien sûr, aujourd'hui, avec l'aide de la technologie et ce que beaucoup d'entre nous pensent, on peut réaliser des choses malgré certaines contraintes. Mais si on transgresse le bon sens, il y a des coûts à payer. Prendre sa douche dans une cuisine, on risque de faire des dégâts et si on persiste à vouloir le faire et que nous faisons des aménagements en conséquence alors, imaginer un petit moment ce que cela va engendrer en tant qu'investissement et de fonctionnalité. Pour satisfaire une idée, on crée un chaos. Souvent dans notre société et ce que j'en tire comme leçon de la commission Charbonneau, les gouvernements

piaulent qu'ils doivent couper dans les dépenses et les services à la population pour des surcoûts à payer sur des projets frôlant l'arnaque. Ces coûts sont faufileés à la population, pour le profit à tout prix, encouragé par l'état et qui a des conséquences négatives sur les plus pauvres d'entre nous. Cela engendre une paupérisation encore plus grande de la population dont les effectifs augmentent à vue d'œil depuis un certain temps. À cette extrémité du spectre, on voit des gens qui n'ont plus d'espoir de s'en sortir et sont victimes de cette situation chronique. Cela devient un terreau propice à des actes de désespoir de toutes sortes. Pour se donner bonne conscience, les plus rapaces des prédateurs, promoteurs de projets, vont mettre sur le dos de ces gens leur propre malheur en faisant courir des rumeurs en mettant de l'avant des idées préconçues sur une prétendue paresse de ces victimes afin de les culpabiliser. Dans beaucoup de cas, cela aboutit à des comportements criminalisés et dans beaucoup d'entre eux à des pertes de vie, ce que l'on veut ignorer. Voilà les dommages collatéraux que peut provoquer l'appât du gain à tout prix. Qui paie encore la note ? Où est la justice ? Au nom de cette religion du néo-libéralisme qui se veut une science économique très lacunaire, cela fait l'affaire de certains au détriment de la majorité. Par des lois, on a fait d'Organismes démocratiques des entreprises d'exploitation selon le modèle néolibéral. Donc d'après ce que je viens d'affirmer, pour plus de clarté concernant ce sujet, on ne peut implanter des éoliennes n'importe où, n'importe quand et n'importe comment sans tenir compte de tous les paramètres positifs et négatifs inclus dans un tel projet pour finir par en faire un bilan exhaustif pour qu'enfin une décision soit prise et soumise à la population.

**B) Je m'oppose au projet d'implantation d'éoliennes de la MRC** parce que les endroits d'implantation se trouvent dans un corridor de migration aviaire assez important pour nuire aux outardes ou bernaches et aux oies blanches. À noter que ces dernières, comme tous les êtres vivants, font partie d'un écosystème en équilibre. La moindre perturbation sur cet équilibre peut causer une baisse de la biodiversité et par le fait même peut provoquer soit des espèces en voie de disparition ce qu'historiquement a vécu les oies blanches qu'on a protégées par la suite pour donner le résultat actuel ou bien des disparitions tout court. À notre volonté à vouloir implanter ces éoliennes à tout prix, comment allons-nous affirmer aux bernaches et aux oies blanches que nous confisquons leur corridor de migration ? Y a-t-il des avocats qui peuvent parler leur langue pour les avertir des nos intentions ? Allons-nous leur imposer des lois de la circulation pour les alentours des éoliennes pour nous éviter tout dommage sur les éoliennes ? Va-t-il falloir former une police oiseau pour leur faire respecter ces lois qu'on veut leur imposer ? Allons-nous implanter à la frontière des feux de circulation afin de les avertir, à l'avance, du danger des éoliennes, pas pour eux, mais pour nous, pour ne pas que ça nous coûte cher à cause des dégâts que cela pourrait causer aux éoliennes ? Allons-nous investir dans l'éducation des jeunes afin qu'ils comprennent qu'ils ne doivent pas passer dans leur corridor de migration parce qu'on se donne priorité à cause que nous sommes les plus intelligents du règne animal ? Sinon, allons-nous comme des conquérants leur faire une guerre d'extermination pour notre bien immédiat ou plutôt pour ceux qui vont en tirer profit ? Il n'y a pas que des outardes et des oies blanches qui émigrent dans le coin, il y a d'autres espèces d'oiseaux par exemple

des rapaces et bien d'autres, ce qui augmente les probabilités d'accidents avec les éoliennes dont on ne peut contrôler.

Avons-nous pensé aussi aux chauves-souris qui pourraient être victimes des éoliennes? Ces dernières jouent un rôle très important dans l'équilibre de l'écosystème autant comme insectivores que comme frugivores, d'autant plus que présentement, elles font face à des problèmes de santé dévastateurs qu'est le champignon du nez blanc qui les décime. Ces dernières sont en danger de disparition et par la présence des éoliennes cela va-t-il leur donner le coup de grâce ? Donc pour cette raison, je m'oppose au projet d'implantation d'éoliennes de la MRC. Est-ce que la science économique est assez avancée et courageuse pour évaluer les coûts véritables sur les influences négatives causées par l'homme sur l'environnement ?

On doit définir clairement des critères stratégiques d'implantation des éoliennes pour des raisons de faisabilité environnementale, bien supportées par des raisons économiques véritables, de rareté énergétique ou de rareté à l'accès à l'énergie, de préservation de l'environnement, mais surtout d'acceptabilité sociale. Voici des exemples d'endroits où une telle implantation doit être justifiable. Des endroits où il y a beaucoup de vents et rend une population plus autonome du point de vue énergétique et où il y a de grands espaces inhabités pour la dispersion du bruit causé par ces machines. Les insulaires comme aux « Îles de la Madeleine », les villages éloignés de la côte nord, certaines réserves amérindiennes. Dans le cas qui nous concerne, à ma connaissance, le vent dans le coin n'est pas aussi rare que du steak de maringouins, mais je doute de sa constance, de sa permanence et de son abondance qui est toujours fonction des aléas du climat. Par le fait même, est-ce que cela justifie la mise en chantier et la rentabilité d'un tel projet ?

**C) Je m'oppose au projet d'implantation d'éoliennes de la MRC** parce que cela contribue à une pollution visuelle défaisant le paysage qui est un facteur important pour la qualité de vie des habitants du coin et pour le tourisme qui cherche des espaces naturels. Les promoteurs de ce projet ont-ils évalué et comptabilisé ces pertes dans l'évaluation économique de leur projet ?

**D) Je m'oppose au projet d'implantation d'éoliennes de la MRC** parce que ces appareils sont source de bruit surtout en infrasons. On ne connaît pas ces incidences sur les animaux sauvages, mais on connaît les effets néfastes sur les humains comme une goutte d'eau qui leur tombe dessus sans qu'ils puissent s'en défaire : on peut comprendre que c'est un supplice qui peut conduire à certaines maladies autant physiques que mentales et voilà des dommages collatéraux qui ressortent et qui finissent en un coût social de plus en plus élevé à payer ou qui fait augmenter la facture des dépenses. Les promoteurs de ce projet ont-ils évalué et comptabilisé ces pertes dans l'évaluation économique de leur projet ? A-t-on pensé aux coûts en dommages et intérêts que cela pourrait causer à ceux victimes de ce bruit engendrer par ces éoliennes sur la santé et de la perte de jouissance des lieux par un déménagement forcé ? Les promoteurs de ce projet ont-ils évalué et comptabilisé ces pertes dans

l'évaluation économique de leur projet ? A-t-on pensé à la perte en valeur de ces propriétés ainsi que des terres de ceux sous influences négatives du bruit des éoliennes ? Les promoteurs de ce projet ont-ils évalué et comptabilisé ces pertes dans l'évaluation économique de leur projet ? Est-ce que l'influence de ce bruit à une incidence négative sur la productivité des animaux d'élevage ? Présentement la littérature scientifique sur ce sujet est pauvre. Il faudra vérifier plus profondément et faire des recherches sur le sujet. C'est un facteur qui pourrait être important économiquement. Si oui, il y a encore une perte pour les éleveurs du coin qu'il faudra comptabiliser dans les dépenses de ces promoteurs.

**E) Je m'oppose au projet d'implantation d'éoliennes de la MRC** parce que l'électricité éolienne coûte plus cher à produire que l'hydro-électricité et que nous somme suffisamment autonome en production d'hydro-électricité pour suffire à nos besoins présents et futurs. Les coûts de production des barrages de la baie James et de Manicouagan dont provient l'électricité que nous consommons actuellement, sont estimés à entre 2 et 3 cents le KW/h. Actuellement, l'Hydro-Québec nous vend l'électricité à 5,57 cents le KW/h : vérifiez vos factures. Elle achète l'électricité venant des éoliennes à environ et en moyenne à 12.5 cents le KW/h parce qu'en moyenne le coût de production de l'électricité éolienne est de 10 cents KW/h selon Hydro-Québec. À l'augmentation du prix de l'électricité sur nos factures d'Hydro-Québec, un des facteurs qui fait que le tarif de notre facture d'électricité augmente depuis quelques années est causé entre autres par le prix plus élevé de la production d'électricité éolienne. Plus il y aura d'éoliennes, plus il y aura d'augmentations des tarifs sur notre facture d'électricité. Je pense que tout projet de fabrication de l'électricité au Québec, l'Hydro-Québec doit en être le maître d'œuvre quant au financement qu'à sa conception. D'ailleurs, on l'a fait dans le passé plus ou moins récent avec le nucléaire, les centrales thermiques et l'hydro-électricité. Aussi dans le passé, il y a eu par l'Hydro-Québec des études sur certains prototypes d'éoliennes aux Îles de la Madeleine. Présentement, Hydro-Québec se prépare à mettre en chantier des projets d'éoliennes dont il sera le promoteur. Je suis contre toute forme de privatisation en ce qui a trait à la fabrication de l'électricité. Au contraire, nous allons être à la merci du marché et ce dernier n'a pas d'empathie : le profit à tout prix. Je souhaite de poursuivre l'idée, qui n'est pas obsolète contrairement à ce qu'on essaie de nous faire croire, de M. Jean Lesage premier ministre du Québec dans les années soixante qui avait mandaté M. René Lévesque de nationaliser l'électricité. L'idée était de donner aux Québécois l'autonomie en ce qui concerne sa fabrication et d'évaluer des prix de vente raisonnables par rapport aux coûts de fabrication non à celui du marché (dont promulguèrent certains politiciens aux services de l'idéologie néolibérale) et dont la spéculation fait enfler les prix d'une façon artificielle tout dépendants de la soif des spéculateurs qui sont souvent extérieurs. Voyez ce qu'il en coûte chez nos voisins. Veut-on continuer cette dérive qu'est la privatisation sournoise de la fabrication de l'électricité pour les énergies douces qui va devenir, avec le temps et les améliorations technologiques, un mode de fabrication qui va prendre de plus en plus d'importance en quantité par rapport à l'hydro-électricité dans le cadre de la lutte aux changements climatiques ? À force de vouloir implanter la production d'électricité éolienne sous un modèle néolibéral comme celui qui nous est offert

présentement, est-ce que notre facture actuelle d'électricité va-t-il finir par rejoindre celle dont Hydro-Québec paie aux promoteurs d'éoliennes ?

**F) Je m'oppose au projet d'implantation d'éoliennes de la MRC** parce que ce projet va demander des emprunts de 67 millions de dollars pour la MRC ou 17 millions. Je me pose plusieurs questions. L'information sur le sujet est déficiente. Qui va payer la note de cet emprunt ? On ne sait pas combien chaque municipalité va recevoir du producteur. On ne sait pas si les revenus donnés par le producteur à la MRC suffiront à payer les intérêts de l'emprunt. Combien de temps l'amortissement va-t-il prendre sur l'investissement ? À combien l'intérêt sur le prêt va-t-il nous coûter et au bout du compte combien cela va nous coûter en augmentation de taxes ?

Plus haut, j'ai mentionné la forte probabilité de bris mécaniques sur les éoliennes causés par les oiseaux et les chauves-souris. Il va falloir des assurances. Qui va prendre l'assurance, la MRC ou le promoteur ? Dans le cas où ces probabilités de dommages sur les éoliennes sont très grandes, alors attendons-nous à une facture salée de la part de ces dernières si la MRC en assume les coûts de l'assurance ?

Donc, les consommateurs situés sur le territoire de la MRC, vont subir des augmentations de taxes à cause de l'emprunt et des assurances. De plus, à la longue, ils vont voir et devront payer des augmentations de tarifs d'électricité à cause du coût élevé de production d'électricité par les éoliennes. Le plus contradictoire de l'affaire, c'est que nous n'avons pas besoin de l'électricité des éoliennes parce que nous avons des surplus avec l'hydro-électricité. Où est la cohérence ou la logique dans ce cas ?

Présentement avec l'hydro-électricité nous sommes amplement autosuffisants. Je ne vois pas la nécessité à tout prix de produire l'électricité avec les éoliennes. Je vois cela comme un bonbon donné aux ti-n'amis. Va pour la recherche sur la production d'électricité à partir de différentes énergies douces. Va pour son utilisation dans des conditions spécifiques telles que mentionnées plus haut.

**G) Je m'oppose au projet d'implantation d'éoliennes de la MRC** parce que lors de la dernière assemblée du conseil municipal de la ville de Sorel-Tracy, j'ai demandé nonobstant ce que les autres municipalités de la MRC pouvaient faire, de consulter la population de la ville sur l'acceptabilité sociale du projet des éoliennes par un référendum. Voici mes arguments.

*« Étant donné que le projet des éoliennes de la MRC va occasionner des emprunts et des dépenses qui vont résulter en augmentation de taxes, en tant que citoyen de Sorel-Tracy, pour que le projet soit acceptable socialement et que ça soit légitime, par souci de démocratie ( dans le passé on a déjà fait des référendums par exemple la rénovation du Colisée Cardin) et de transparence, je demande que la ville de Sorel-Tracy consulte ses citoyens à cet égard par référendum.*

*Je tiens à préciser que tout refus de référendum à cet effet de la part des élus, va semer le doute quant à la transparence du projet et de la méfiance envers ceux qui le portent.*

*Ce dossier des éoliennes n'est pas un projet uniquement de la MRC. Comme la MRC constitue un ensemble de municipalités, dont chacune a le devoir obligatoire de consulter ses citoyens sur un tel projet. Si on me dit que c'est un projet de la MRC et que les municipalités n'ont rien à y voir, alors l'argument entre en conflit avec la cohérence puisqu'une MRC c'est l'assemblée des élus de chaque municipalité qui la constitue. De plus chaque municipalité est autonome vis-à-vis d'un autre et si les autres veulent bâtir un projet, elles n'ont qu'à le financer elles-mêmes. Il faut arrêter de faire comme Ponce Pilate et que les élus de chaque municipalité prennent leurs responsabilités ou au moins la nôtre i.e. celle de Sorel-Tracy. Il faut prendre note que les nouveaux élus ne sont pas attachés au projet personnel de leurs prédécesseurs et cela dû au fait que vous avez été choisi par le peuple dans beaucoup d'entre vous et ce choix en est un message de changement dans un sens démocratique. Donc, il ne faudrait pas trahir les désirs du peuple à cet égard. »*

La réponse du maire a été négative. Ce dernier arguait sur le fait que le projet leur avait coûté plus de deux millions de dollars à venir jusqu'ici et que la MRC ne pouvait pas reculer. J'ai répondu que quelques fois il valait mieux reculer pour mieux sauter. Ce que j'avais en tête mieux vaut perdre un tel montant que de se retrouver endetter pour très longtemps compte tenu de la situation économique actuelle du gouvernement et des citoyens qui peinent à survivre en général et qui vont voir, dans les années qui suivent, leurs fardeaux fiscaux que de taxes augmentés surtout pour la classe moyenne et les plus pauvres. C'est drôle, à chaque fois que l'on parle de référendum, à tous les niveaux i.e. de la bureaucratie aux élus dans cette MRC, ils retiennent leurs souffles. Pourquoi ? Ce qui me tracasse, ce sont les coûts élevés du projet qui n'a pas encore été réalisé. De plus, la MRC a déjà eu un projet d'éolienne pour son immeuble dans un but d'autonomie d'énergie qui a été réalisé et qui a été abandonné par après sans que l'on sache pourquoi. Et nous voilà rendus avec un autre projet d'éoliennes. C'est très contradictoire et incohérent

Je ne comprends pas pourquoi les élus n'ont pas consulté la population avant de continuer à dépenser ou bien avant de s'avancer dans un dossier pareil? Compte tenu du silence à venir jusqu'ici de la plupart des élus sauf exception près à quelques-uns, étant donné que face à cette absence de volonté à vouloir consulter la population, étant donné la nature de la dernière réponse négative devant une demande d'un citoyen pour une consultation populaire, cela m'insiste à penser que ce projet ne peut être qualifié de légitime. De ce manque de légitimité émerge le concept de transparence : tant au niveau du processus ou de la gestion que du genre de réponses qu'on nous donne aux questions qu'on leur pose. Peu de réponses claires ont été données face aux nombreuses questions qui ont été posées ou jugées peu satisfaisantes, surtout sur les dépenses et sur les revenus tirés de ce futur projet. Quant à la protection de l'environnement, les réponses sont insatisfaisantes.

Bien entendu, pour moi que la réponse de la population soit positive ou négation, au moins cette dernière aurait dû être consultée. À vouloir éviter le jugement de la

population, cela démontre-t-il leur peur du refus de cette dernière concernant ce projet ? Ce n'est pas parce que les élus en général n'ont pas l'air à s'opposer au projet que c'est un signe évident et inconditionnel de l'acceptation sociale. L'argument, « *on a déjà dépensé plus de deux millions et on ne peut plus revenir en arrière* », nous démontre-t-il que devant ce fait acquis, cette dernière est condamnée à se taire ? Veut-on prendre la population en otage et de lui entrer dans la gorge ce fait acquis sachant bien que le projet serait irrecevable de la part de cette dernière ? De la part des élus qui se sont fait élire, comme le projet est important à plusieurs niveaux (économique et environnemental), alors il y a un manque de démocratie, c'est très contradictoire par rapport à leur situation d'élus. La démocratie qui est d'élire entre autres des représentants de la population, ces derniers ont le devoir de consulter la population sur l'acceptabilité sociale de certains de leurs projets. Si une fois élus, ils refusent de consulter la population et arrêtent le processus démocratique à leur élection uniquement, en bloquant toute consultation, donc on peut dire que nous avons affaire à une demi-démocratie. On ne veut pas de démocratie participative ? Un jour, je me suis fait demander, quelle est la différence entre la démocratie et la dictature ? À la dictature je me suis fait répondre, « *ferme ta gueule c'est moi qui est le patron* » et la démocratie, « *parle quand tu voudras, c'est moi qui suis le patron* ».

Présentement, ce n'est peut-être pas voulu mais c'est ce que je perçois ou c'est l'image qu'on m'envoie. C'est désolant. À entendre parler certains élus, c'est la faute de la population qui est responsable du peu de présence aux séances d'information de la MRC sur ce sujet. Est-ce que les élus se sont posés des questions quant à savoir du pourquoi de ce faible taux de participation et de remédier à leur stratégie d'information ? Il ne faut pas oublier que cela relève de leurs responsabilités que de bien informer la population sur ces enjeux et de bien offrir toutes les opportunités possibles pour que cela soit efficace. Bien sur, cela demande aussi beaucoup d'investissement en fréquences occasionnelles et en temps de la part des promoteurs. Mais cette problématique ne doit être une justification à ne pas vouloir consulter la population.

**H) Je m'oppose au projet d'implantation d'éoliennes de la MRC** parce qu'en plus du manque de transparence que je perçois, véhiculé par l'ensemble des élus qui siègent à la MRC, d'une façon tangible par leur refus à vouloir consulter la population par un référendum en vue de tester l'acceptabilité sociale du projet ; cela engendre probablement un problème d'éthique qui se matérialise en des apparences de conflits d'intérêts. **Par définition, un conflit d'intérêts veut dire qu'on ne peut servir deux maîtres à la fois.** Même s'il y a un comité de travail quant à l'étude et l'élaboration du projet, ce sont les élus qui reçoivent les rapports du dit comité et se sont les élus qui décident en fin de compte, et ce sans l'assentiment du peuple. Donc ces élus sont au courant de tout. Par le fait même, il y en a parmi eux qui bénéficient des informations et qui sont propriétaires de terres dont ces dernières vont recevoir les éoliennes. En résumé, ces propriétaires élus et faisant partie du projet, vont recevoir, de ce dernier s'il est réalisé, des redevances et c'est cela qui les font entrer dans une apparence de conflits d'intérêts.

**En conclusion,** je m'oppose au projet et donc face à cette situation antidémocratique qui se manifeste par un refus à vouloir consulter la population sur l'acceptabilité sociale du projet. Je m'oppose au projet à cause du manque de transparence provoquée par les élus ainsi qu'une apparence de conflit d'intérêts. Donc, par conséquent, je demande aux fonctionnaires ainsi qu'aux élus de cette MRC qui pourront bénéficier d'avantages économiques sous forme de redevances provenant du promoteur suite à l'implantation des éoliennes sur leurs terres, devront démissionner de leur poste par souci de transparence et d'éthique, parce qu'il y a apparence de conflits d'intérêts.